

Suite à la modification de ses propres Statuts la Société Centrale Canine a demandé aux Associations de Race affiliées de bien vouloir adopter les nouveaux Statuts Type et Règlement Intérieur qu'elle a élaboré.

Après validation par le Comité les nouveaux Statuts Type et Règlement Intérieur du JTCF ont été approuvés par la Société Centrale Canine. Leur adoption définitive sera soumise à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra Le Samedi 27 Août à SEGRE (49). Une convocation a été adressée aux membres à cet effet.

[Statuts du JTCF](#)

Le nouveau siège sociale : 277, rue des prés 74300 THYEZ